



COLLOQUE

SERVITUDES DE DROIT PRIVE ET CONSTRUCTION

9h15 : Accueil, Me Jean-François Humbert, Premier Vice-Président

9h30 : Les servitudes nées des cahiers des charges des lotissements : 4 ans après la loi ALUR, où en est-on ?
Rozen Noguellou, Professeur à l'Université Paris I, Directrice du Gridauh
Laetitia Peironet-Colloc'h, Cridon de Paris

10h : Les servitudes mixtes : cour commune, servitudes dans les ZAC ...
Me Anne Muzard, Notaire
Me François Devos, Notaire

10h30 : Les servitudes de droit privé « classiques »
Hugues Périnet-Marquet, Professeur à l'Université Paris II
Franck Bourdon, Géomètre-expert

11h : Table ronde : animée par Me Thierry Thomas, Notaire et Président de l'Institut notarial de droit immobilier
Me Pierre Leufflen, Notaire
Mme Bérengère Joly, Directrice juridique, FPI
M. Franck Bourdon, Géomètre-Expert
Magistrat 3^{ème} chambre civile de la Cour de cassation (sous réserve)

12h : Questions

Mercredi 3 octobre 2018

9h15-12h00

Accueil à partir de 8H45

Conseil Supérieur du Notariat

60 bld de la Tour-Maubourg

75007 PARIS

**Inscription par mail dans la limite
des places disponibles et avant le
28 septembre 2018**

katia.dutrou.csn@notaires.fr